

L'oléoduc de TransCanada fait réagir

La compagnie TransCanada prévoit la construction d'un nouvel oléoduc qui traversera la région d'ici trois ans. L'oléoduc d'une longueur de 4 500 kilomètres transportera 1,1 million de barils de pétrole brut par jour de l'Alberta et de la Saskatchewan vers des raffineries de l'est du Canada. Le tracé qui longera en partie l'autoroute 40 dans Lanaudière se précise peu à peu et suscite plusieurs inquiétudes dont celle de voir cet oléoduc passer sur le territoire dans la réserve écologique des tourbières de Lanoraie. C'est ainsi que certaines municipalités et organisations ont décidé d'adopter des résolutions visant à contrer le passage de cet oléoduc sur leur territoire.

ISABELLE PADULA

infolanaudiere@tc.tc

LES MUNICIPALITÉS

Plusieurs municipalités au Québec ont signifié leur opposition au passage de l'oléoduc de TransCanada. Odette Sarrazin, coordonnatrice Lanaudière Regroupement interrégional gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) trace un portrait des différentes prises de positions des municipalités. «Dans les derniers mois, on peut noter que les municipalités de Saint-Sulpice, Lanoraie et Sainte-Geneviève de Berthier ont adopté des résolutions d'opposition aux oléoducs. Les municipalités de Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Lavaltrie, Saint-Sulpice et Lanoraie ont toutes fait l'adoption du règlement municipal pour protéger les sources d'eau potable.» Lors de sa dernière séance municipale, les membres du conseil municipal de Berthierville ont quant à eux donné leur appui à la municipalité de Lanoraie dans sa démarche auprès de TransCanada. Madame Sarrazin ajoute que les municipalités pourront adopter éventuellement un règlement municipal concernant l'installation et l'exploitation d'un pipeline terrestre dans le territoire d'une municipalité. «Richard Langellier, docteur en droit et juriste, a élaboré ces règlements avec des confrères et offre ses services gratuitement aux municipalités qui veulent se prévaloir de ces règlements.» précise-t-elle.

LES ORGANISMES

Les organismes de bassins versants de la zone Bayonne (OBVZB), le conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL), ainsi



que la MRC de D'Autray ont voté une résolution en appui à Lanoraie. Jean-Pierre Gagnon, directeur général de l'OBVZB, soutient qu'il est inadmissible que le tracé de l'oléoduc transite par ou encore à proximité des tourbières de Lanoraie pour continuer sa route vers l'est du côté nord du lac Saint-Pierre. «Ce sont deux territoires déjà répertoriés comme hautement vulnérables». De plus, il rappelle que tout

éventuel bris de l'oléoduc projeté peut vraisemblablement se retrouver dans nos cours d'eau tous situés à proximité du fleuve Saint-Laurent. Les membres du conseil d'administration de l'OBVZB ont adopté, le 23 janvier dernier, une résolution dans laquelle on peut y lire que l'OBVZB, s'oppose de façon claire et inconditionnelle au transit de l'oléoduc Énergie Est sur son territoire.

lit mural Orphé
Lit et matelas en spécial

450 660-2358 | www.meublesorphé.com
1215, chemin Barrette, St-Félix-de-Valois (131 nord)

Pâtisserie Charlotte inc.
Le goût à son aise

Pâtisseries françaises
Gâteaux de tous genres

784, De Lanaudière
Joliette
450 756-6710
www.patisseriecharlotte.ca

CURE

Massothérapie
Kinésithérapie
Orthothérapie

450 759-1137
lacureclinique.com

365, rue de la Visitation
St-Charles-Borromée